Prairial an 3.

Case FRC 7376

RAPPORT

FAIT

A LA CONVENTION NATIONALE,

Sur l'affreux régime des priſons, & les cruautés exercées ſur les patriotes par les ordres du ſcélérat Robeſpierre.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

RAPPORT
FAIT
A LA CONVENTION NATIONALE,

Sur l'affreux régime des priſons, et les cruautés exercées ſur les patriotes par les ordres du ſcélérat Robeſpierre.

Réal obtient la parole ſur le grand ordre du jour et s'exprime ainſi : Je penſe qu'il faut s'occuper des plaies qui ont frappé la République au cœur, et que c'eſt d'ici que doivent ſortir les remedes qui conviennent à nos maux. Il y a deux dangers principaux qui environent la liberté renaiſſante ; le premier, eſt le gouvernement révolutionnaire, dont on a trop prononcé les abus ; en conférant à quelques

hommes le pouvoir de tenir la France ſous le joug; le ſecond danger eſt le modérantiſme, qui commence à relever la tête, et qui eſſaye de profiter de la derniere révolution. Ce ſont ces deux écueils que nous devons éviter; il nous faut du courage et de la ſageſſe, pour marcher ſûrement entre ces deux extrémités.

La Convention s'occupe de l'organiſation du gouvernement: nous n'entrerons pas dans les détails de cette matiere importante: nous nous occuperons ſeulement des moyens d'empêcher l'abus du pouvoir. Nous ſavons qu'il faut une grande force d'action dans les mains de ceux qui gouvernent, mais auſſi la liberté exige que l'on donne un contre-poids à cette puiſſance. Je crois que pour y parvenir, il eſt un moyen unique & très-puiſſant, c'eſt la liberté de la preſſe: on me dira peut-être qu'il exiſte ſur cet objet des lois bienfaiſantes, mais je répondrai qu'il me ſuffit de jetter les yeux ſur ce qui s'eſt paſſé depuis plus d'un an, pour faire voir que la liberté de la preſſe a été anéantie; il ne ſuffit pas d'avoir des lois qui exiſtent, puiſqu'il eſt conſtant qu'elles ont été violées; il faut qu'il y ait une garantie ſûre & indeſtructible, & que l'on ne craigne plus d'être guillotiné pour avoir écrit telle choſe

à telle époque. Pour bien déteſter le régime qui vient de finir, je crois qu'il eſt néceſſaire d'en faire voir les dégoûtans effets; c'eſt dans la peinture des maux que l'on faiſoit ſouffrir dans les priſons, que l'indignation des bons citoyens doit trouver ſon aliment. Je laiſſe aux citoyens que la perſécution avoit plongés dans les différentes maiſons d'arrêt, le ſoin de faire connoître les horreurs dont ils ont été les témoins; pour moi, je vais dire ce qui ſe paſſoit au Luxembourg. Je ne crois pas, comme on l'a dit dans certain rapport, que la révolution ſoit une vierge dont on ne doit pas lever le voile.

Un régime de fer, un état de mort, la ſombre défiance peinte ſur tous les viſages, et qui étoit profondément imprimée dans l'ame des priſonniers, à cauſe des eſpions répandus parmi eux, dont les occupations étoient de faire des liſtes & de donner de l'aliment au tribunal révolutionnaire; la ſituation phyſique et morale des priſonniers, tout annonçoit que le Luxembourg n'étoit qu'un vaſte tombeau, deſtiné à enſevelir les vivans. Nous avions d'abord dans ce ſéjour de mort, un bon geolier, pere de famille, compatiſſant pour le malheur; ſa conduite déplaiſoit aux tyrans.

ils l'ont chaſſé, et il a été conduit au tribunal révolutionnaire, d'où il a eu le bonheur de s'échapper je ne ſais comment. On l'a remplacé par un autre individu que je ne puis mieux déſigner que par le nom de tigre; il n'y avoit ni femmes ni enfans, ni vieillards, dont l'état et la foibleſſe puſſent lui arracher aucune marque de ſenſibilité; il frappoit, il inſultoit avec une barbarie de Cannibal. Un jour un malheureux gouteux marchoit avec beaucoup de peine pour ſe rendre à la table commune, il le traitoit durement pour le faire marcher plus vîte qu'il ne pouvoit le faire, et lui diſoit : *Marche donc, coquin, je n'ai pas le temps de t'attendre.*

Un autre jour on appeloit un grand nombre de priſonniers pour aller au tribunal révolutionaire, et on les aſſembloit dans une ſalle juſqu'à ce que le nombre fût complet; les malheureux déſignés pour aller au tribunal, ſerroient la main des autres priſonniers, en diſant adieu, s'attendant bien qu'ils iroient à la mort. On avoit appelé un jeune homme par ſon nom de famille, et il étoit deſcendu; mais quand on l'appela une ſeconde fois par le prénom, il vit bien que ce n'étoit pas lui qu'on avoit voulu appeler, et il le dit à l'huiſ-

ſier. Celui-ci, convaincu de la vérité, exige que l'on faſſe venir la perſonne qu'il a ordre de demander. Le barbare geolier lui répond : *Qu'importe, ſi celui-ci ne paſſe pas aujourd'hui, il paſſera demain.*

Dans cette fatale maiſon, les malheureuſes victimes de l'oppreſſion, héſitoient à chaque moment pour ſavoir s'ils devoient ſe donner la mort. Je vous citerai à cette occaſion un fait dont j'ai été le témoin. Un malheureux courier nommé Legrand, fut arraché du ſein de ſa famille pour être traîné en priſon. A peine y fut-il rendu, qu'il apprit l'arreſtation de ſon épouſe ; ſes quatre enfans en bas âge ſe trouvoient par ce moyen à l'abandon. Depuis ſon entrée au Luxembourg, il pleuroit, il gémiſſoit, il cherchoit à parler à tout le monde pour ſe conſoler. Il s'adreſſoit à un Allemand qui faiſoit les fonctions de guicheier ; cet homme dur ne ſavoit que lui dire ce qu'il diſoit à tous les priſonniers : *La juſtice eſt juſte, la vérité eſt véridique ; prenez patience ; c'eſt un petit moment de* DURERIE *à paſſer.*

Chaque jour Legrand ſe promenoit triſte & rêveur ſur les toits : un matin, le déſeſpoir l'emporte ; il profite d'un moment où il y a peu de monde dans la cour, pour ſe précipiter,

de deſſus les plombs, ſur la baluſtrade qui eſt dans le bas. On voit auſſi-tôt ſa cervelle ſauter; & ſon ſang répandu ſur la terre, forme un ſpectacle affreux. Le concierge qui arrive peu de tems après, dit avec ſang-froid : *c'eſt un homme fou qui s'eſt jetté par la fenêtre.* Quelques perſonnes eurent l'infâme complaiſance de répandre dans la priſon que c'étoit un bandit & un ſcélérat qui craignoit la guillotine, à cauſe de ſes crimes. Malgré ces faux bruits et ces diſcours calomnieux, tout le monde a plaint le ſort horrible & effrayant de cet infortuné; il ſe trouva même un être ſenſible qui jetta des fleurs ſur le lieu où Legrand étoit tombé. Ces fleurs, ce ſang, confondus par-tout, offroient un ſpectacle ſi attendriſſant, que jamais l'impreſſion qu'il m'a faite ne ſortira de mon âme & de ma mémoire.

Cette peinture affreuſe excite des cris & des mouvemens d'horreur ; quelques Citoyens manifeſtent le deſir que l'orateur ne continue pas ces deſcriptions révoltantes.

Legendre. Non, non, il ne faut pas nous cacher ces objets ; vous ne devez pas être étonnés de ce qui ſe paſſoit dans les priſons, puiſque les Jacobins même étoient une priſon où il ſe paſſoit des actes d'oppreſſion atroces

& tyranniques. Vous devez vous rappeler que l'on menaçoit ici de la priſon, quiconque oſoit s'aſſeoir à côté de quelqu'un que le tyran avoit fixé avec des yeux farouches. Quand ce ſcélérat, qui portoit ſur ſa figure un vernis compoſé de fiel de tyran, fixoit un patriote, ſes regards étoient ceux de cet animal qui tue les hommes de ſa vue (le baſilic); ſans doute le peuple ne le laiſſoit vivre, que parce qu'il ne connoiſſoit pas ſon âme traîtreſſe; s'il l'avoit connue, il ſeroit venu lui-même l'arracher de cette enceinte, le percer de coups & jetter ſon cadavre hideux dans la riviere; il eſt des hommes qui étoient menacés de la priſon s'ils m'approchoient, & le ſcélérat m'avoit tellement proſcrit, qu'il a fait incarcérer un citoyen pour m'avoir donné la main aux Tuileries. Pendant quinze jours deux coquins ont été ſur mes pas pour m'engager à aller chez le tyran; je leur ai dit que ſi jamais j'y allois, ce ſeroit pour me couper la langue & la lui cracher au viſage. Au reſte, je déclare que Robeſpierre a fait plus de dupes que de complices; les bons citoyens doivent s'empreſſer de mettre ces derniers ſous la main de la juſtice.

Soyons fermes, puniſſons les ſcélérats; plus de tyran; n'ayons plus de partialité pour un

homme; que tout citoyen puiſſe jouir de la parole pour dire la vérité; faiſons-nous un devoir de ne jamais applaudir un individu ſans l'avoir entendu. Réal peut & doit continuer, pourvu qu'il parle toujours avec décence.

Réal. Il eſt évident que l'on vouloit un ſoulévement dans les priſons, & que l'on avoit beſoin d'inventer des conſpirations, pour faire marcher la guillotine plus vîte. Quand il y avoit un priſonnier, ſur le compte duquel on n'avoit pas d'indices certains, Fouquier-Tinville diſoit: *il n'y a qu'à le remettre à la premiere conſpiration que nous ferons.* Il y avoit au Luxembourg 8 ou 10 individus qui étoient toujours appelés au tribunal pour ſervir de témoins, & qui s'en faiſoient une qualité. Toutes les fois que l'on faiſoit une conſpiration de priſons, on étoit ſûr de voir appeler les mêmes figures. Je connois ces ſcélérats, j'ai des renſeignemens utiles ſur leur compte: je ne ſais par quel haſard il y en a eu deux qui ont obtenu leur liberté.

Les conſpirations que l'on faiſoit étoient compoſées de 30, 40, 50 perſonnes; un jour même, la liſte s'étoit montée à 156. L'accuſateur public avoit ſoin de laiſſer ſur cette liſte des

places en blanc pour ceux qui pourroient venir dans la journée augmenter le caſuel. Ce qu'il y a de plus affreux, c'eſt que des citoyens, qui n'étoient en priſon que depuis 15 jours, étoient mis ſur la liſte des conspirations qui avoit exiſté long-tems avant leur entrée.

Un jour les témoins revenoient du tribunal, & ils annoncerent que 59 avoient été condamnés à mort. Un de ces témoins eut la franchiſe de découvrir une atrocité qui avoit eu lieu au tribunal. Un des accuſés interpelloit ce témoin de déclarer des faits à ſa décharge, & celui-ci faiſoit avec ſa tête des ſignes qui marquoient que ce que l'accuſé diſoit, étoit la vérité. Lorſqu'il voulut prendre la parole, le préſident & l'accuſateur public lui dirent : *Tais-toi, ne parle que lorſque tu auras quelque choſe à dire contre l'accuſé.* Un jour, des adminiſtrateurs de police firent une commande de 200 perſonnes pour la prochaine décade, comme s'il ſe fût agi d'envoyer des troupeaux à la boucherie.

Quand on apprit au Luxembourg la révolution du 10, les agens de Robeſpierre ſe dénonçoient les uns les autres : il y en avoit qui rejettoient tout ſur Robeſpierre, & qui venoient même dans leur déſeſpoir juſqu'à incul-

per les comités de ſalut public & de ſûreté générale. J'ai recueilli ſoigneuſement toutes les déclarations qui furent faites par ces ſcélérats. Les priſonniers en apprenant l'arreſtation de Robeſpierre, s'écrierent tous! *Vive la liberté*! *Vive la république*! Des femmes s'étant préſentées dans la rue de Tournon pour ouvrir les portes de la priſon & rendre la liberté aux détenus, ceux-ci jurerent qu'ils ne ſortiroient pas, & ils nommerent des orateurs pour faire entendre la vérité au peuple s'il parvenoit à enfoncer les portes.

Réal fait part enſuite des intrigues employées pour lui ravir des papiers qui contenoient les déclarations intéreſſantes qui lui avoient été faites par les ſcélérats agens de Robeſpierre dans les priſons. Il annonce qu'il fut mis au ſecret pour n'avoir pas voulu les donner, & qu'il eut beaucoup de peine à obliger le concierge à lui donner du papier pour écrire à la convention. Il déclare qu'en cette occaſion les loix ont été violées, & que ſa lettre, au lieu d'être portée à la convention, a été dépoſée au comité de sûreté générale; il termine ſon récit par le trait d'un faiſeur de liſtes, qui dépoſa contre un malheureux peintre, pour le faire guillotiner; & qui

étant revenu du tribunal, fut trouvé rugiſſant d'amour aux pieds de la femme déſolée de cet artiſte que l'on conduiſoit au ſupplice.

Ce récit douloureux eſt ſouvent interrompu par des ſoulevemens d'indignation & d'horreur.

Dufourny qui ſuccéde à Réal, entre auſſi dans quelques détails relatifs au régime barbare de la priſon dite *des Carmes*. Après avoir fait obſerver que le féroce Robeſpierre avoit manqué à ſes principes politiques, en ne l'envoyant pas ſur-le-champ au ſupplice, parce qu'il devenoit chaque jour plus difficile de tenir les yeux du peuple fermés ſur l'égorgement des patriotes, ajoute que ſon entrée dans la priſon fut un ſujet de réjouiſſance pour les ariſtocrates & de déſeſpoir pour les patriotes; les uns & les autres s'imaginant que la contre-révolution étoit une affaire terminée. Ainſi que Réal au Luxembourg, j'ai trouvé, dit-il, aux Carmes de lâches coquins, de vils ſcélérats qui faiſoient l'infâme métier d'eſpions. Je vous citerai un de ces abominables individus qui nous fut expédié du Luxembourg même, c'eſt le nommé *Benoit*. Il s'accrocha d'abord à Deſtournelles & à pluſieurs autres patriotes qui frayoient avec lui; mais ils reçurent ce monſtre

comme il le méritoit. Cependant il parvint à former une vaſte conſpiration d'un projet fort ordinaire mis en avant par quelques détenus, pour s'évader de la priſon, & ſoudain une liſte de 80 victimes fut dreſſée. L'adminiſtration de police diviſa cette liſte en deux parties qui devoient chacune à leur tour occuper le tribunal, & elle délibéra gravement ſi je ſerois, oui ou non, compris dans la première de ces liſtes. Malgré le vœu bien prononcé d'un nommé *Farrau*, adminiſtrateur, il fut décidé que je ne ſerois placé que dans la ſeconde. Heureuſe déciſion, ſans doute, puiſque c'eſt à elle ſeule que je dois la vie, la révolution étant ſurvenue dans l'intervalle du tems qui s'eſt écoulé entre le jugement des perſonnes compriſes dans la premiere liſte & le jugement qui devoit intervenir ſur celles portées dans la ſeconde.

Mon plus grand bonheur eſt que Robeſpierre n'a pas ſigné cette derniere ; il n'en eut pas le tems ; le preſſentiment de la chute de ſa longue tyrannie & des événemens terribles pour lui, qui devoient en être la ſuite, l'avoient déja glacé de frayeur ; il n'avoit plus la faculté de ſe livrer à des objets particuliers. C'eſt ainſi qu'un concours de haſards fortunés, m'a ſauvé.

Parmi ceux qui ſe trouvoient portés ſur la premiere liſte, je comptois pluſieurs ſcélérats qui avoient formé le complot de me dénoncer au tribunal & de m'entraîner avec eux à la mort; je vous nommerai deux de ces individus, Boucher d'Argis, & un abbé de Bruges; Beauharnais eut connoiſſance de ce complot; mais en homme d'honneur, il les menaça fortement de découvrir leur turpitude & leur infamie aux juges & aux jurés : cette menace n'empêcha pas de Bruges de demander la parole contre moi; mais par une ſuite du deſpotiſme très-familier au préſident, celui-ci la lui refuſa : refus qui certes n'auroit pas eu lieu, s'il eût ſu que c'étoit une dénonciation que l'on vouloit faire contre moi.

L'opinant termine par déclarer qu'il y avoit auſſi aux Carmes un geolier très-humain, très-compatiſſant, mais qu'à l'inſtar de celui du Luxembourg il fut la victime de ſa probité et de ſa ſenſibilité pour les malheureux; à peine fut-il chaſſé, qu'on le remplaça par un barbare, un exécrable bourreau.

Au ſurplus, dit Dufourny en finiſſant, j'ai communiqué au comité de ſalut public beaucoup de faits relatifs à cet objet, et il m'eſt impoſſible de rien ajouter aux détails circonſtan-

ciés que vous a donné Réal ſur l'affreux régime des priſons du tems de la tyrannie.

F I N.

A Paris, chez la citoyenne LEFEVRE, libraire ; rue Percée.